



Vendeur impute ses frais bancaires dans remboursement

Par Vrout

Bonsoir, j'ai réservé et payé sur le site d'un gîte via Paypal des nuitées pour dans quelques mois. J'ai dû annuler ma réservation et j'ai donc contacté le gîte afin d'obtenir mon remboursement.

Ils souhaitent me déduire de mon remboursement les frais de gestion que leur facture Paypal (autour de 7euros).

J'ai refusé en leur signifiant que ces frais ne me concernaient pas, et que sur leur site il est bien écrit "remboursement intégral à +14j de l'arrivée".

J'ai découvert ce soir un chèque dans ma BAL du montant déduit des frais Paypal.

Au final ils n'ont pas tenu compte de mon refus et se sont permis de me rembourser par chèque sans mon accord.

Suis je dans mon bon droit? Je ne comprends pas pourquoi je devrais payer le fait qu'ils ont décidé de bosser avec Paypal.

Merci à vous.